



BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE

LOCATION

Les frais d'agence pour la location s'élèvent à 1 mois de loyer + TVA 17%
Ils sont à la charge du locataire

LOCATION D'UN LOCAL COMMERCIAL

Les frais d'agence pour la location s'élèvent à 1 mois de loyer + TVA 17%
Ils sont à la charge du locataire

VENTE

FORFAIT DE 6 000€ TTC JUSQU'À 169 999 €

A PARTIR DE 170 000 € :

3% + TVA 17% du prix de vente pour une transaction en fonction du mandat de
vente

Le pourcentage des honoraires est susceptible d'être défini en fonction de la
qualité du mandat confié (simple/semi-exclusif/exclusif)

IMMOBILIÈRE & ASSOCIÉS